

**Déclaration de l'élu SNTRS CGT sur les nouvelles CSS 2016-2021  
(Lue au Conseil d'Administration INSERM du 3 décembre 2015)**

Pour la prochaine mandature, la **direction a proposé que les CSS passent de 9 à 6**, ce qui serait le nombre de CSS le plus bas de l'histoire de l'Inserm !

**Toutes les organisations syndicales représentatives** ont voté unanimement « contre » aux Comités Techniques Inserm des 30 septembre et du 26 novembre 2015.

**Les Présidents et Vice-présidents des CSS** ont fait part de leur étonnement dans une lettre du 22 octobre sur **l'absence totale de concertation** et ont tenu à exprimer également « *leur opposition à la réduction de 9 à 6 CSS qui détériorera les conditions d'évaluation des différents champs scientifiques de l'Inserm et ne résoudra pas le problème de la pression de sélection des recrutements et promotions* ».

Le texte proposé à ce Conseil d'Administration maintient le nouveau périmètre à 6 CSS malgré les oppositions des syndicats et des présidents des CSS.

**Cette attitude de la Direction s'apparente à un passage en force au mépris des instances scientifiques et du dialogue social avec les organisations syndicales.**

**Nous voterons donc contre cette proposition.**